

INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE

L'Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle - Institut de formation en masso-kinésithérapie pour déficients visuels (ESRP-IFMK DV) de l'Association pour la Promotion Sociale des Aveugles et autres Handicapés a formé plus de 400 kinésithérapeutes depuis 1969.

Établissement de formation universitaire et structure médico-sociale, l'ESRP-IFMK œuvre pour l'**insertion socioprofessionnelle des adultes déficients visuels** avec un taux d'emploi de 100 %.

AGRÉMENT

L'ESRP-IFMK de l'APSAH est un établissement médicosocial (art L.312-1 et du Code de l'action sociale et des familles), établissement et service de réadaptation professionnelle (art R.5213-9 du Code du travail), agréé pour **65 places** : 15 pour l'année préparatoire + 50 pour le cursus professionnel.

L'établissement a pour autorité de contrôle et de tarification l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine. Le projet pédagogique bénéficie d'un conventionnement avec l'université de Limoges, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et l'Agence Régionale de Santé.



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) prononcée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) de la MDPH.
- Avoir une décision d'orientation vers l'établissement, également prononcée par la CDAPH de la MDPH.
- La déficience visuelle évaluée par l'équipe médicale de la MDPH et de l'ESRP-IFMK est un critère d'admission.



MISSIONS

- Former des professionnels compétents dans le cadre d'un projet pédagogique personnalisé.
- Réinsérer socio-professionnellement des personnes en situation de handicap visuel par l'acquisition de moyens d'adaptation à la déficience visuelle et un accompagnement médico-psycho-social individualisé.

La formation est dispensée en partenariat avec l'université et permet :

EN ANNÉE PRÉPARATOIRE :

- La préparation au **diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) - option scientifique**, examen de niveau permettant d'intégrer la formation professionnelle pour les bacheliers non scientifiques et les non bacheliers (en 1 an).
- La préparation au **diplôme universitaire PRADETUS** (préparation à l'accès aux études universitaires scientifiques).

EN CURSUS PROFESSIONNEL :

- La préparation au **diplôme d'état de masseur-kinésithérapeute**, formation universitaire pour les bacheliers scientifiques en 5 ans :
 - Année spécifique (arrêté du 21 décembre 2012).
 - 4 années réparties en deux cycles universitaires (décret et arrêté du 2 septembre 2015).



MOYENS

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

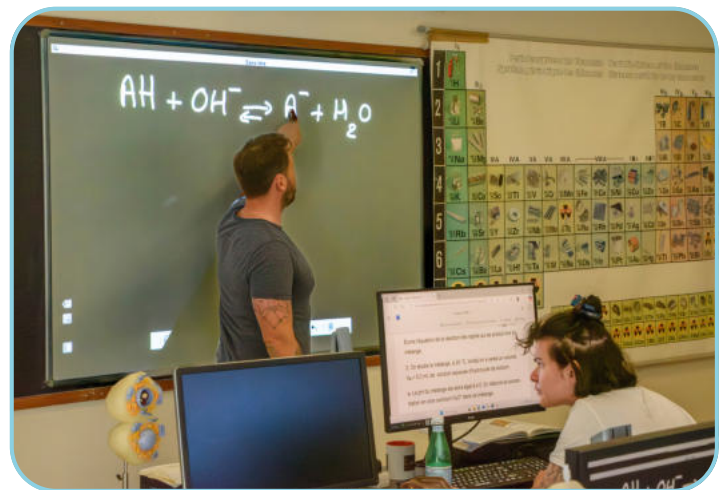
Ophtalmologue, médecin de prévention, orthoptiste, infirmière, instructeur en locomotion, psychologue, ergothérapeute, formateur en informatique adapté braille, cellule de transcription / adaptation.

En partenariat avec l'équipe administrative, ils développent pour chacun des stagiaires de l'établissement un projet de réadaptation de la capacité fonctionnelle visuelle pour permettre de suivre les études dans les meilleures conditions.

DIFFÉRENTS OUTILS DE SUPPLÉANCE À LA DÉFICIENCE VISUELLE

Les stagiaires évoluent au sein d'un bâtiment adapté à la déficience visuelle et bénéficient d'un matériel spécifique :

- Tableau interactif
- Logiciel d'agrandissement de caractères et de lecture d'écran
- Plaque et imprimante braille
- Télé agrandisseur
- Machine à lire



CONTACT

ESRP-IFMK de l'APSAH

6 allée de la Cornue - 87000 LIMOGES

Tél : 05 55 33 10 10

Courriel : ifmk@apsah.asso.fr

Web : <https://www.apsah.asso.fr>

Directrice du Pôle Formation / Insertion : *Christelle ROUFFIGNAC*